



Françoise Collinet

Université Jagellonne de Cracovie
Pologne

 <https://orcid.org/0000-0001-7520-2000>

Pour une grammaire des notions et de leurs transformations rhétoriques

For a grammar of concepts and their rhetorical transformations

Abstract

In a 1955 article, Perelman and Olbrechts-Tyteca suggest that their theory of argumentation could provide a foundation for a study that they place under the sign of semantics: the study of notions. In the *Treatise on Argumentation*, the multiplicity of the examples cited can monopolise the reader's attention and prevent him from finding the lineaments of this semantic reflection. If a semantic project appears in the *Treatise*, it is in the manner of a watermark. The analysis that Ducrot proposes of the word *But* and his commentary on Pascal's *Refutation of the Dominicans* could offer a precious means of making the functioning of this study of notions promised by the New Rhetoric more visible. Ducrot's strictly linguistic approach will allow for a better understanding of the workings of the Perelmanian method, a method that, by contrast, we will call "rhetorico-grammatical".

Keywords

Grammar, Rhetoric, Argumentative semantics, Perelman, Ducrot

1. Argumentation linguistique et argumentation rhétorique

La géométrie élémentaire affirme que deux droites pourront être dites parallèles si et seulement si elles ne se rencontrent pas. Telle semble être la relation qui se tisse entre la trajectoire de la théorie de l'argumentation dans la langue et celle de la nouvelle rhétorique perelmanienne, alors même que les deux démarches trouvent leur racine dans une commune prise de distance face au

positivisme logique (Plantin, 1990 : 43). Une petite quinzaine d'années plus tard, Ducrot (2004) met en garde contre la confusion entre argumentation linguistique et argumentation rhétorique. Le désir de « comprendre le mécanisme de la pensée vivante » qui anime le *Traité de l'argumentation* (TA, § I, 7) se trouve certainement à contre-pied de l'approche résolument linguistique des tenants de *L'argumentation dans la langue*.

Pourtant, dans *Logique, structure et énonciation*, Ducrot (1989 : 7) affirme également que « Ce qui est passionnant, c'est de voir comment les théories [...] modifient la façon de vivre et de percevoir le langage ». C'est sous cet angle que nous aimerions placer la présente contribution. Le point de départ de la réflexion est d'examiner, dans la perspective de la nouvelle rhétorique, deux analyses proposées par les théoriciens de l'argumentation dans la langue. Le premier exemple concerne l'énoncé *Ce restaurant est bon mais cher* ; le second porte sur un texte à prétention rationnelle, un texte plus proche des argumentations habituellement étudiées dans le cadre de la Nouvelle Rhétorique. Il s'agit de la réfutation des dominicains par Pascal et de l'analyse qu'en propose Ducrot (2007 [1980], 77–80) dans *Les échelles argumentatives*.

Dans les deux cas, l'objectif sera de faire apparaître l'habile compromis sur lequel repose la structure du *Traité de l'argumentation* qui peut se lire non seulement comme une adaptation d'une rhétorique millénaire aux préoccupations de l'Honnête Homme du XX^e siècle, mais aussi comme l'esquisse d'une sémantique argumentative.

Cette seconde possibilité est exposée dans un article de 1955 qui suggère que l'étude de l'argumentation est à considérer comme un fondement de l'étude des notions (2012 : 131) ; autrement dit, la théorie perelmanienne de l'argumentation rhétorique pourrait être mise au service d'une étude sémantique de la transformation que l'argumentateur fait subir aux notions dont il se sert.

2. Nouvelle rhétorique et sémantique argumentative

Le projet d'une étude sémantique des notions et de leurs transformations sous l'effet de l'argumentation informe la structure du *Traité* qui se révèle dès lors plus ambiguë qu'il n'y paraît : deux structures différentes semblent se superposer.

La lecture rhétorique incite à se concentrer sur les parties 1 et 3 du *Traité* : la première expose les enjeux et les choix théoriques (remise en question du réductionnisme logique qui va de Descartes au logicisme contemporain, réhabilitation

de l'auditoire) tandis que la troisième fait un inventaire d'une cinquantaine de techniques argumentatives qui recourent, en grande partie, les listes établies par la rhétorique traditionnelle ; à cette liste sont ajoutées des dissociations argumentatives qui ont suscité beaucoup de commentaires.

La deuxième partie, quant à elle, contient des remarques d'allure banalement grammaticale (Amossy, 2002 : 153) et semble dès lors moins importante. Or, pour activer la lecture sémantique proposée, il faudrait, au contraire, se concentrer sur cette « grammaire des notions » et sur la manière dont elle annonce et prépare l'étude des techniques argumentatives. Dans cette perspective, la cinquantaine de schémas argumentatifs exposés par le *Traité* se trouve subordonnée à deux types d'opérations bien plus générales : des associations ou des dissociations de notions. Ces dernières sont susceptibles de conduire, par composition ou décomposition, à de nouvelles configurations notionnelles. L'articulation des parties 2 et 3 peut alors s'envisager comme deux plans (l'un grammatical et l'autre rhétorique) où, par des moyens différents, l'argumentateur adapte les notions à ses besoins.

Tableau 1

Deux lectures de la structure du Traité

Lecture rhétorique	Lecture sémantique
Partie 1 = Cadres de l'argumentation Partie 2 = Le point de départ de l'argumentation Partie 3 = Liste de schémas argumentatifs Partie 4 = Ordre et méthode	Partie 1 = Cadres de l'argumentation Partie 2 = Le point de départ de l'argumentation [grammaire des notions] Partie 3 = Associations et dissociations de notions [rhétorique des notions] Partie 4 = Ordre et méthode

Couplée à l'obligation de choix face à laquelle se trouve souvent l'être humain, la possibilité d'activer une telle grille de lecture est d'ailleurs explicitement signalée par les auteurs :

L'ordre adopté dans notre étude nous a amenés à considérer en dernier lieu l'usage et la transformation des notions, c'est-à-dire l'aspect sous lequel le problème du choix nous oblige à repenser, dans une perspective rhétorique, la plupart des problèmes sémantiques.

(TA, § 35 : 189)

Pour mettre en évidence cette grille de lecture sémantique, nous proposons de revenir sur certains éléments constitutifs de cette « grammaire des notions »

que semble constituer la partie II du *Traité* (§ 3). Ensuite, le § 4 montrera comment s'articule la transition entre cette étude des notions au niveau grammatical et l'étude de la transformation des notions (plan rhétorique ; partie III du *Traité*).

3. Une grammaire des notions comme moyen d'étude des accords préalables à l'argumentation proprement dite

De la partie consacrée à l'étude des accords préalables fondés sur le langage, on retiendra à ce stade de la réflexion cinq éléments :

- a) C'est dans cette deuxième partie du *Traité* qu'apparaît l'idée de notions confuses, plastiques et malléables. Le concept est hérité de Dupréel. À notre avis, il apparaît aussi comme une contestation mais aussi, dès lors, comme un souvenir des idées claires et distinctes de la *Logique* de Port Royal. La démarche de Dupréel consiste, dans notre esprit, à réhabiliter ces idées « obscures » ou « confuses » que *L'Art de penser* (§ I.9 ; 1970 : 101–109) et toute la tradition qui en est issue semblent avoir dressées en repoussoirs. Même si les Messieurs de Port Royal ne sont guère cités dans le *Traité*, cette interprétation semble confortée par le fait que Dupréel (1911) ait, à l'occasion, parlé en des termes neutres ou connotés positivement d' « idées confuses » au point de leur consacrer une théorie. La réorganisation perelmanienne des oppositions *clair / obscur* et *distinct / confus* en un continuum *obscurcissement / clarification* des notions¹ et, surtout, l'idée que ces deux opérations sont le résultat d'un travail effectué par l'argumentateur (TA, § 34 : 178–185 ; cf. aussi Dominicy, 2002 : 8) vont également dans le sens d'une relecture partiellement infidèle des jansénistes.
- b) Les notions se définissent en extension et en compréhension (TA, § 33, 174 ; § 35 : 187). À nouveau, même si la tradition grammaticale a procédé à quelques changements d'étiquettes, cette terminologie rappelle étrangement les conceptions d'Arnauld et Nicole (§ I.9 ; 1970 : 87–88). Cette opposition de l'extension et de la compréhension est d'autant plus importante qu'elle est au cœur des variables qui permettent à l'argumentateur d'agir sur une notion (Perelman, 2012 : 121) ; cette opposition de l'extension et de la compréhension recoupe, à notre avis, les opérations de clarification / obscurcissement ou d'assouplissement / durcissement dont les auteurs du *Traité* parlent par

¹ La typologie des notions proposée par Perelman et Olbrechts-Tyteca est fondée sur un tel continuum (Perelman, 2012 : 113 ; cf. aussi Dominicy, 2005 : 6–7).

ailleurs. Une chose qui peut étonner est que Perelman semble penser qu'on peut, au choix², modifier l'extension ou la compréhension d'une notion alors que la grammaire traditionnelle laisse espérer que les deux valeurs s'entrelaceraient de manière stable en un rapport inversement proportionnel, conformément à ce que l'on nomme parfois la loi de Port Royal : plus on précise la compréhension d'un mot, plus son extension s'en trouve restreinte. Inversement, plus on étend l'extension d'un mot, moins sa compréhension est précise. La précision de la compréhension et la restriction de l'extension qui la compense se produisent lorsqu'on « joint » deux idées ensemble ; par exemple, « triangle » et « qui possède un angle droit » (Arnauld & Nicole, 1970 : § I.9 : 88).

- c) Toujours en suivant Dupréel, Perelman et Olbrechts-Tyteca introduisent une hiérarchie entre notions-maîtresses et notions-béquilles (TA, § 56 : 324). Cette distinction semble capitale et nous ne saurions trop insister sur son importance pour notre propos. Si la modification des notions résulte uniquement de leurs associations et de leurs dissociations, il faut nécessairement faire la distinction entre les notions qui sont à considérer prioritairement comme des acteurs de celles qui apparaissent davantage comme modifiées par l'action des autres. Sous la plume de Dupréel (1939 : 67–71), notions-maîtresses et notions-béquilles (aussi nommées notions-étançons³) sont décrites comme des complémentaires dont le rapport est fondé en raison inverse sur l'axe de la clarté et de la confusion. Il faut cependant aussi admettre que l'identification d'une notion-maîtresse laisse une certaine part de liberté à l'utilisateur de la théorie de l'argumentation avec tous les risques d'imprécision que cela suppose : la notion-maîtresse dans un texte comme *L'apologie de Socrate* est-elle le Juste, la Mort, la figure du Philosophe idéal, l'impiété ou autre chose encore ?

- d) Avant-plan et arrière-plan

Un autre élément essentiel à une interprétation sémantique du *Traité* est la nature de cette relation très solide et potentiellement productive entre la partie II de l'ouvrage (Le point de départ de l'argumentation) et la partie III du *Traité* (Les techniques argumentatives). Mais la question se pose de savoir en quoi consiste la relation, complexe, entre les deux sections. Pour nous, le *Traité* est organisé selon un découpage qui peut se décrire de diverses manières :

² Cet apparent paradoxe se résout si l'on prend en compte l'opposition entre avant-plan et arrière-plan que nous abordons au point 3 d) : l'argumentateur agit, de manière plus explicite, à l'avant-plan, tandis que l'auditoire, dont l'attention est fixée sur les éléments d'avant-plan, risque de perdre de vue les conséquences qui se déroulent à l'arrière-plan.

³ Pièce de bois ou de métal permettant d'étayer un mur ou une charpente.

Tableau 2*Articulation des parties II et III du Traité*

Partie II	Arrière-plan	Plan grammatical	Choix et retravail des notions
Partie III	Avant-plan	Plan rhétorique	Associations ou dissociations de notions

L'idée d'une opposition entre un avant-plan et un arrière-plan apparaît en plusieurs endroits sous la plume des auteurs (par ex. TA, § 36 : 191 ; § 38 : 203 ; § 44 : 256). Dans la suite du propos, les termes « avant-plan » et « arrière-plan » seront utilisés pour décrire cet ancrage de l'étude rhétorique (et sémantique) des associations ou dissociations de notions sur une grammaire des notions.

- e) Un mot encore sur l'importance de l'opération de classement et la manière dont elle structure les relations entre l'avant-plan et l'arrière-plan dont nous venons de parler (Perelman, 2012 : 116–117). La division entre accords préalables et argumentation proprement dite est théorique : le choix d'une qualification, le choix des données sont d'ores et déjà argumentatifs. Cependant, cette remarque est encore bien insuffisante. Pour revaloriser comme il se doit le rôle primordial de l'arrière-plan, mieux vaudrait dire que les accords préalables constituent non seulement le point de départ mais aussi le point d'arrivée de l'argumentation puisque « d'un bout à l'autre l'analyse de l'argumentation concerne ce qui est censé admis par les auditeurs » (TA, § 15 : 87). Contrairement à ce que suggère l'expression « accords préalables », la relation ne va pas uniquement de l'arrière-plan à l'avant-plan, mais aussi de l'avant-plan à l'arrière-plan. Une nouvelle de Maupassant, parce qu'elle se déroule dans un prétoire, permettra de dire en deux mots ce qu'un philosophe du droit pourrait bien avoir en tête :

La fille Prudent (Rosalie), bonne chez les époux Varambot, de Mantes, devenue grosse à l'insu de ses maîtres, avait accouché, pendant la nuit, dans sa mansarde, puis tué et enterré son enfant dans le jardin⁴.

Face à des preuves accablantes, la Justice française s'apprête à classer l'affaire Prudent comme un infanticide. Pourtant les jurés, le Président et le procureur lui-même hésitent : la jeune femme s'est renseignée auprès de la sage-femme sur les gestes à accomplir au cas où elle devrait enfanter seule et, surtout, elle a patiemment confectionné un trousseau destiné au nouveau-né. De l'interrogatoire, il ressort que la bonne a donné la vie à des jumeaux et que cette décou-

⁴ Guy de Maupassant, Rosalie Prudent, *Nouvelles choisies*, Moscou, 1965(1886), 91.

verte l'a plongée dans une panique indescriptible : seule comme elle l'est, elle pourrait assurer, avec difficulté sans doute, la vie d'un enfant, mais jamais de deux. Dans son effroi, ne sachant lequel sauver et lequel sacrifier, elle a étouffé les deux. La nouvelle se conclut sur ces mots : « la fille Rosalie Prudent a été acquittée ».

Parce qu'elle commence par décrire les représentations préalables des juges (arrière-plan), la nouvelle montre bien comment le récit de l'accusée (avant-plan) conduit à une modification des représentations initiales (arrière-plan modifié). Ce qui constitue le point d'arrivée du processus argumentatif, c'est que les actes de l'accusée ne sont plus à classer comme un (double) infanticide mais qu'il faut les insérer dans une classe du type « (double) homicide commis sous l'empire d'un trouble émotionnel ». Un raisonnement analogue pourrait prendre comme notion-maîtresse non plus l'acte commis par l'accusée mais le caractère de cette dernière : Rosalie Prudent n'est pas une matricide mais une jeune femme en détresse qui a agi sous le coup de la panique. Cette liberté dans la détermination de la notion-maîtresse à choisir peut être perçue comme un manque de précision de la théorie perelmanienne ; il nous semble bien plutôt qu'il s'agisse d'une ambiguïté recherchée et calculée de manière à assurer la souplesse du système. L'enjeu est de lui permettre de s'adapter aux objets à étudier en le dotant de principes régulateurs. L'ambiguïté peut en effet être régulée si l'on admet que le lien entre la personne et les actes (TA, § 68 : 394) est une technique argumentative qui permet l'interaction entre des notions mutuellement déformables ; cette technique argumentative fait en effet partie de la famille des associations de notions fondées sur la structure du réel. Dans cette logique, l'argumentation sera, en fin de compte, un processus qui mène des accords préalables présents à l'arrière-plan (terme *a quo*) à une (nouvelle) représentation de l'arrière-plan indépendamment du fait que les accords se trouvent modifiés ou simplement renforcés (terme *ad quem*). Le fait que ce terme *ad quem* puisse ne correspondre qu'à la représentation qu'en propose l'argumentateur et non à celle des auditeurs qui restent libres de ne pas y adhérer n'est pas non plus gênant en soi : ce qu'il s'agit d'étudier à ce stade, c'est la modification que l'argumentateur cherche à imprimer aux notions ; l'efficacité de cette démarche est un autre problème à traiter comme une question à part.

4. Une rhétorique des notions comme moyen d'étude des transformations sémantiques subies par les notions sous l'empire de l'argumentation

Une fois admise la possibilité d'étudier les déformations de notions à partir de certaines opérations grammaticales (modification de l'extension et de la compréhension, qualification, classement), l'examen des transformations que l'argumentateur peut faire subir aux notions peut se prolonger au niveau rhétorique.

La troisième partie du *Traité* peut se lire comme un inventaire reprenant une cinquantaine de techniques rhétoriques consacrées par la tradition (argument d'autorité, pétition de principe, argument de l'homme de paille, etc.); l'inventaire serait ensuite complété par un type de techniques jusqu'alors négligé : les dissociations de notions. L'attention portée aux remarques grammaticales sur des notions malléables selon que l'argumentateur agit sur leur extension ou leur compréhension peut cependant tout aussi bien conduire à réduire l'ensemble des techniques argumentatives à deux grands types d'opérations : les associations de notions et les dissociations de notions. Nous proposons d'associer chacun des types d'associations / dissociations possibles à un symbole :

A. Les associations de notions

Tableau 3

Trois types d'associations de notions

●	quasi-logiques	Définition, contradiction, tautologie, etc.
■	fondées sur la structure du réel	Cause, conséquence, autorité, etc.
◆	qui fondent la structure du réel	Exemple, illustration, analogie, métaphore, etc.

À ces trois types d'associations s'opposent alors

B. Les dissociations de notions

Tableau 4

Une quatrième possibilité : les dissociations de notions

Φ	dissociations	Opinion / vérité, Apparence / réalité, Lettre / esprit, etc.
---	---------------	--------------------------------------------------------------

L'articulation entre l'étude des notions au plan grammatical et l'étude des associations et dissociations de notions au plan rhétorique est exposée avec beaucoup de soin au § 15 et, surtout, au § 44. À dire vrai, toute la présente réflexion naît de cet énigmatique passage du § 44 :

Psychologiquement et logiquement *toute* liaison [de notions] implique une dissociation et inversement : *la même forme* qui unit des éléments divers en un tout bien structuré les dissocie du *fond neutre dont elle les détache*. Les deux techniques sont complémentaires et *toujours* à l'œuvre en même temps ; mais l'argumentation peut *mettre l'accent* sur la liaison ou la dissociation qu'elle est en train de favoriser *sans expliciter* l'aspect complémentaire qui résultera de la transformation recherchée.

(TA, § 44 : 256 ; nous soulignons)

De ce passage, nous retiendrons trois éléments pour guider la suite du propos :

- a) la relation entre *association* / *dissociation* de notions semble marquée par une complémentarité jamais prise en défaut ;
- b) l'idée d'une association (ou dissociation) sur laquelle l'argumentateur met l'accent alors que l'opération complémentaire se déroule, de manière plus implicite, à l'arrière-plan ;
- c) l'idée d'une *forme* déterminée se détachant d'un fond indéterminé nous apparaît comme la description d'une perception visuelle.

À dire vrai, cette description semble à la fois suffisamment claire et suffisamment intrigante, pour susciter le désir d'observer de ses propres yeux ces chassés-croisés de notions. Voyons si l'Argumentation dans la langue peut venir à notre secours.

5. De la transformation des notions dans un énoncé du type *p* mais *q*

Que donnerait l'analyse de l'énoncé *Ce restaurant est bon mais cher* si on tentait de l'étudier sous l'angle de la transformation des notions ?

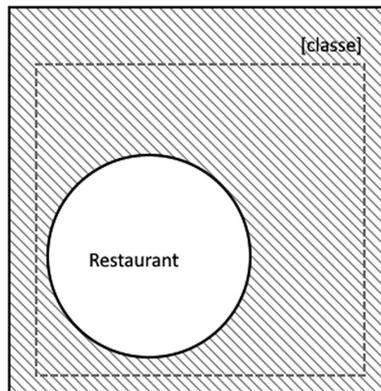
L'instruction de lecture fournie par la Nouvelle Rhétorique ne saurait être d'identifier (ou de construire), à partir des propositions *p* et *q* qui sont données, une proposition – *r* qui révélerait, dans un contexte donné, le sens de l'énoncé.

La première tâche que la théorie néo-rhétorique demande à son usager d'accomplir est de distinguer notion-maîtresse et notions-outils. Avec la part de

liberté que nous laisse la théorie sur ce point, considérons que *Restaurant* est la notion-maîtresse et que tous les autres mots de la phrase correspondent à des notions-outils. Installons donc la notion *Restaurant* sur le fond neutre de tous les sujets possibles mais que l'argumentateur éloigne du champ de l'attention de son auditoire.

Figure 1

L'attention de l'auditoire est attirée vers une notion qui se détache du fond neutre de la multiplicité des sujets de discussion possibles

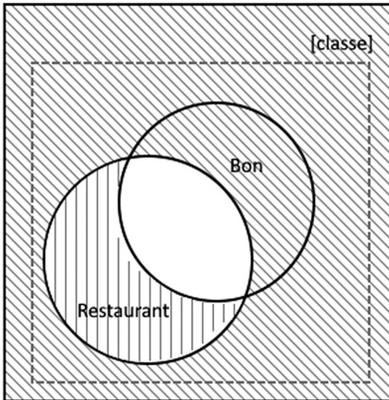


Ouvrons cependant une place pour la « classe » dans laquelle cette notion-maîtresse pourrait avoir à être inscrite. Cette décision qui peut sembler paradoxale découle de l'hypothèse émise au point e) de notre § 3 au sujet de l'importance des opérations de classification. Remarquons aussi que pour les notions-maîtresses auxquelles songent prioritairement les auteurs du *Traité*, les argumentateurs commenceront volontiers par proposer un premier classement de la notion discutée ; par exemple, le *Bonheur* est un sentiment, le *Bonheur* est un concept philosophique, le *Bonheur* est le but de toute éducation, etc.

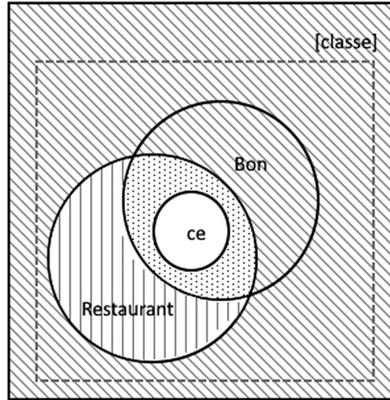
La proposition *Ce restaurant est bon* est l'occasion de montrer comme les préceptes de la grammaire la plus élémentaire et la plus traditionnelle correspondent bien aux notions qui s'associent et se dissocient en se détachant ou en se confondant avec un arrière-plan :

Figure 2

L'association des notions Restaurant et Bon entraîne une restriction de l'extension assimilable à un mouvement dissociatif

**Figure 3**

Le champ de l'attention est à nouveau rétréci et orienté vers un restaurant particulier connu de l'argumentateur et de son auditoire

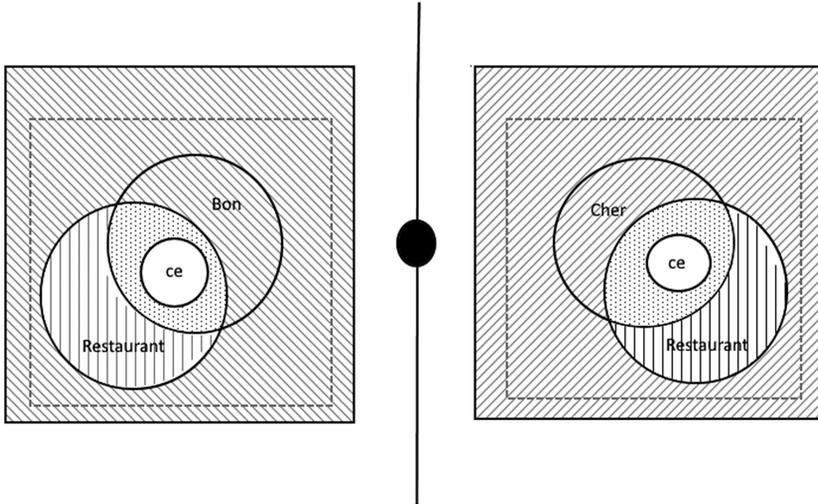


Il est important de remarquer qu'alors que cette figure correspond toujours au seul plan grammatical, le mouvement observé est, d'ores et déjà, une association de notions qui, implicitement, entraîne une rupture avec d'autres notions potentiellement disponibles. Par exemple, dire *Ce restaurant est bon* éloigne du champ de notre conscience d'autres configurations possibles : le restaurant en question pourrait « être à deux pas », être un établissement « qui vient d'ouvrir » ou « qui est recommandé dans le guide touristique ». Autrement dit encore, l'association des notions *Restaurant* et *Bon* qui conduit à préciser la compréhension de la notion-maîtresse est immédiatement compensée par une réduction de l'extension de cette notion.

La question qui se pose est de savoir si cette grille d'analyse pourra dépasser le plan grammatical. L'apparition du connecteur *mais* fournit une seconde instruction. Cependant cette fois encore, il ne s'agit pas d'identifier une proposition – *r*. Pour la NR, l'instruction consiste à placer les deux configurations notionnelles (*Restaurant x Bon* et *Restaurant x Cher*) en compétition. Les deux configurations que, accessoirement, nous disposons en opposition symétrique se retrouvent aussi, et surtout, unies par une association de type quasi-logique (●) : l'incompatibilité. Il est très important de remarquer que cette incompatibilité est une association de notions et même celle qui occupe la première place dans l'inventaire néo-rhétorique (TA, § 46 : 262–264).

Figure 4

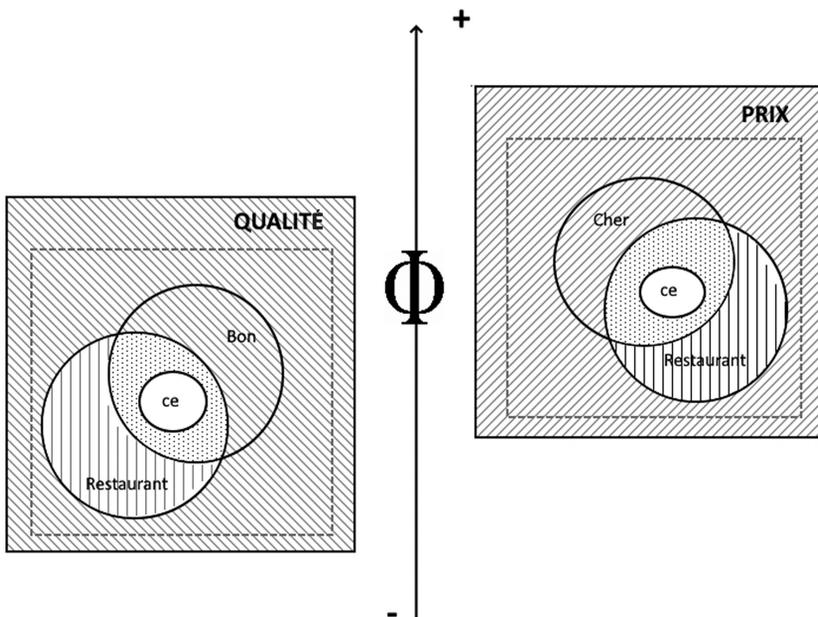
L'incompatibilité en tant qu'association de notions de type quasi-logique



L'incompatibilité a cependant cette particularité de favoriser, de manière très régulière, l'apparition d'une dissociation de notions (TA, § 89 : 552-553 ou 555).

Figure 5

La dissociation de notions proprement dite



Pour opérer cette dissociation, il a néanmoins fallu disposer de critères. Dans le cas étudié, l'argumentateur se présente comme ayant dû choisir entre la « qualité » du restaurant et son « prix » ; autrement dit, la notion *Restaurant* a été classée comme un objet de bonne « qualité » mais aussi comme un objet dont le « prix » est élevé. Un point important est que le critère de classement choisi correspond au critère de décision. Pour résoudre l'incompatibilité, l'argumentateur a aussi recours à un lieu du préférable qu'il présente comme allant de soi et qu'il adapte à ses besoins : dans ce cas particulier, il faut préférer l'équilibre de notre porte-monnaie à la promesse d'un bon repas. Les lieux font, en principe, partie des accords préalables à l'argumentation proprement-dite et on voit, une nouvelle fois, comment ce préalable fait son entrée en scène alors que l'argumentation a bel et bien commencé voire alors qu'elle est sur le point de se clore.

Que retenir de ce point de contact que nous avons favorisé entre ADL et NR ?

Sans chercher à généraliser, constatons que si chez Ducrot le connecteur *mais* unit des propositions, chez Perelman le *mais* unit des configurations de notions qui semblent s'insérer dans des classes mises en concurrence. Le connecteur *mais* n'oppose certes pas directement les prédicats « être bon » et « être cher » (Plantin, 2016 : 377), mais il oppose la *qualité* et le *prix* en tant que, après interaction entre les notions, ces deux concepts offrent un critère de choix parmi des valeurs concurrentes. Dans le cas présent, ces opérations de classement semblent coïncider avec le choix que l'argumentateur a, en réalité, déjà effectué et qu'il présente comme évident. Les diverses associations de notions effectuées au plan grammatical sont compensées par autant de restrictions de l'extension ; au plan rhétorique, l'association de notions est compensée par une dissociation de notions qui éloigne du champ de l'attention la bonne qualité du restaurant. Il est également possible que la méthode perelmanienne donne une information sur la manière dont l'utilisateur de l'ADL construit les propositions – *r* et *r* : si *q* (*ce restaurant est cher*) « est un argument pour » – *r* (*n'y allons pas*), c'est que l'utilisateur de l'ADL sait qu'un restaurant est un endroit dont on parle notamment au moment où l'on songe à s'y rendre et qu'il a aussi reconnu que l'argumentateur recourait à un lieu du préférable où la qualité doit céder le pas au prix.

Si, dans l'ADL, la manipulation des notions que suppose l'identification des propositions – *r* et *r* semble jouer le rôle de variable d'ajustement ; dans la NR, c'est au contraire, la nature des expressions linguistiques signalant la présence d'une dissociation à opérer qui est libéralement laissée à l'appréciation de l'utilisateur : certaines expressions permettraient de reconnaître, au premier coup d'œil, le terme I et le terme II d'une dissociation argumentative à opérer (TA, § 93, 580–581). On peut raisonnablement penser que, du point de vue néo-rhétorique, l'ensemble des connecteurs de concession-opposition sont à considérer comme le signal

d'une dissociation à opérer ; toute la question étant de savoir si cette dissociation concerne, ou non, des notions suffisamment proches de la notion-maîtresse. Dans le même ordre d'idées, la NR ne s'intéresse aux nuances que les linguistes cherchent à dégager entre *mais*, *cependant* ou *pourtant* que dans la mesure où elles seraient un moyen d'interpréter la déformation des notions de rang supérieur.

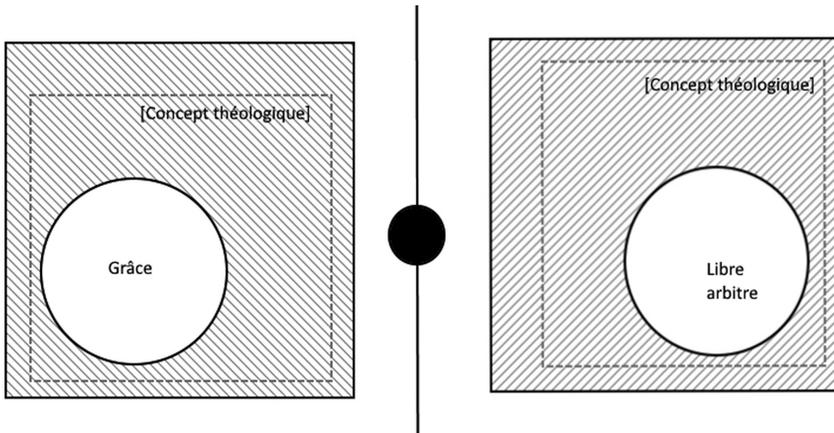
Les phénomènes que la nouvelle rhétorique cherche à observer sont aussi bien plus étendus. Comme la dissociation de notions est aussi fréquente que l'association de notions, ce motif ne se limite pas aux connecteurs de concession ou d'opposition : des oppositions stabilisées en couples « philosophiques » telles que *la lettre / l'esprit* ou *nature / culture* permettront d'atteindre le même résultat. C'est la raison pour laquelle la réfutation des dominicains par Pascal que Ducrot étudie dans *Les échelles argumentatives* (2007 : 77–80) permettra de prolonger la réflexion même si elle n'est pas liée à la présence d'un connecteur tel que *mais*.

6. De la Réfutation des dominicains par Pascal

Au XVII^e siècle, les jésuites discutent de la théorie de la grâce héritée des Pères de l'Église. En termes perelmaniens, on pourra dire que les jésuites en distinguant *Grâce suffisante* et *Grâce efficace* introduisent une dissociation de notions. Dans l'esprit des jésuites, cette dissociation résulte de la perception d'une incompatibilité entre les notions de *Grâce* et de *Libre arbitre*.

Figure 6

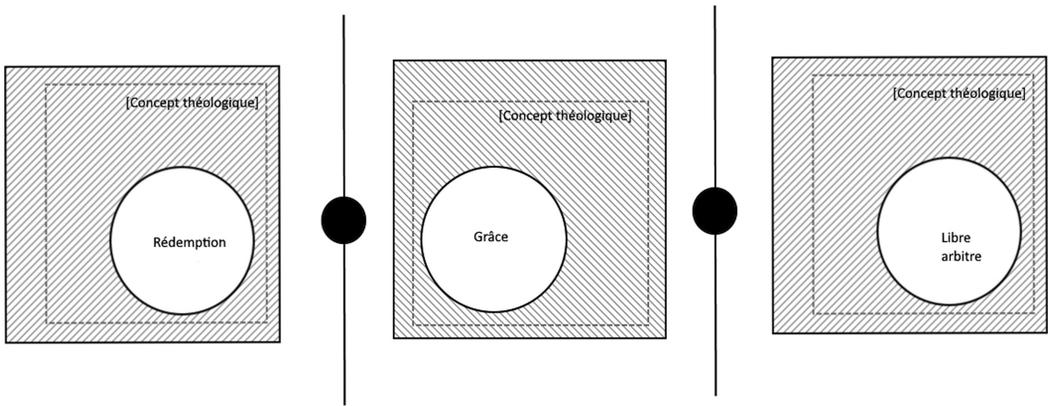
Incompatibilité entre deux concepts théologiques



La situation est d'ailleurs plus complexe qu'il n'y paraît à première vue. La transformation de la notion de *Grâce* par les jésuites résulte d'une double incompatibilité : la notion de *Grâce* apparaît également incompatible avec la théorie de la *Rédemption* selon laquelle, par son sacrifice, le Christ aurait racheté l'ensemble du genre humain. C'est ce qu'indique la figure suivante :

Figure 7

Double incompatibilité entre la notion de Grâce et deux autres concepts théologiques



Cependant, contrairement à l'énoncé *Ce restaurant est bon mais cher*, l'incompatibilité est plus proche d'une contradiction formelle en ce sens que, du point de vue des théologiens, il est impossible de la résoudre par une décision subjective (TA, § 46 : 263). Il est en effet exclu d'établir une hiérarchie fondée sur l'expression d'une préférence entre ces trois notions ; ces trois notions sont perçues comme des concepts théologiques d'égale importance dans la tradition examinée. L'incompatibilité se reporte donc sur une des trois notions, la notion de *Grâce*, qui est appelée à être redéfinie, réaménagée. Pour commenter cette transformation, deux solutions s'offrent à l'observateur et leur complémentarité est très révélatrice :

- a) Parmi les associations de notions, une association de type quasi-logique pourrait faire l'affaire. Il s'agit de la division du tout dans ses parties ;
- b) Il pourrait aussi s'agir d'une dissociation proprement dite qui, par la suite, entraîne de nouvelles associations de notions.

La nuance entre ces deux possibilités serait également aisément schématisable :

Figure 8

La division du tout en parties en tant qu'association de notions

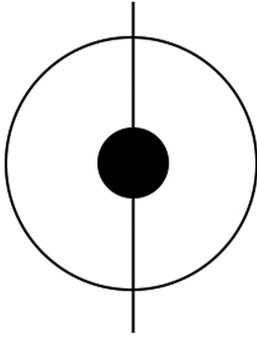
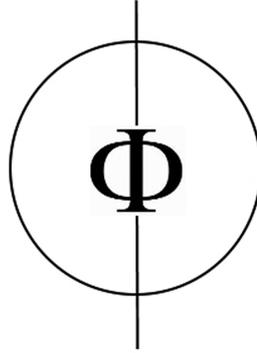


Figure 9

Dissociation d'une notion



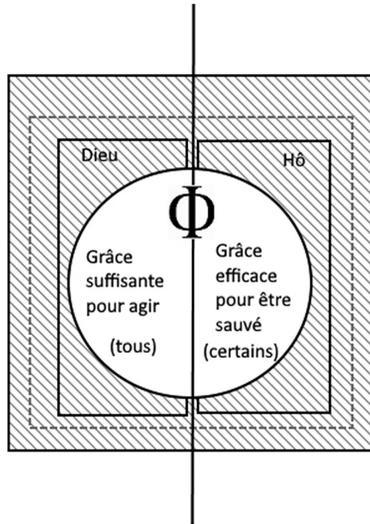
Dans le premier cas, l'association apparaît au premier plan et la dissociation semble seconde ; dans l'autre cas, c'est l'inverse⁵. À notre avis, il est plus raisonnable de considérer qu'il s'agit d'une dissociation dans la mesure où elle apparaît comme une innovation de la part des molinistes. Les Figures 4 et 5 avaient déjà montré la complémentarité et l'ambiguïté qui sont ménagées entre l'incompatibilité (association de type quasi-logique) et la dissociation. La nuance entre la définition (en tant qu'association de notions de type quasi-logique) et la définition dite « dissociative » (en tant que technique de dissociation présentée au § 95) montrerait que l'inventaire des techniques argumentatives est construit de manière à mettre en évidence la complémentarité entre associations et dissociations de notions.

Pour en revenir aux querelles théologiques du XVII^e siècle, la double incompatibilité opérée entraîne une dissociation interne à la notion de Grâce :

⁵ Il faut également prendre en compte la possibilité d'une association de notions qui aille de la partie au tout.

Figure 10

Dissociation d'une notion résultant du constat d'une double incompatibilité



Un point intéressant est que comme l'incompatibilité était dédoublée (cf. Figure 5), la dissociation repose sur la création des deux sous-classes qui se superposent. La dissociation correspond ainsi à la combinaison de deux critères : a) identification de la source de ce bienfait et identité du bénéficiaire. La première forme de grâce vient de Dieu seul mais, à un moment donné, elle a été accordée à tous les hommes (adaptation de la notion à la théorie du rachat). Au contraire, la seconde forme de grâce dépend des actes et donc des choix humains (adaptation de la notion à la théorie du libre arbitre). Dans ce second cas, seuls certains hommes seront sauvés, ce qui semble conforme avec les conséquences de la définition traditionnelle de la grâce. L'équilibre, délicat, de ce réaménagement notionnel est formulé avec prudence : Grâce suffisante « pour agir » / Grâce efficace « pour être sauvé ».

Pascal, comme les jansénistes, refuse cette distinction. La grâce est, de toute éternité, donnée par Dieu seul et seulement à certains hommes ; les hommes sont prédestinés. Ce sont donc les notions de *Libre arbitre* et la théorie du rachat qui doivent être réaménagées ou, simplement, gardées à distance de manière à ne pas attirer l'attention.

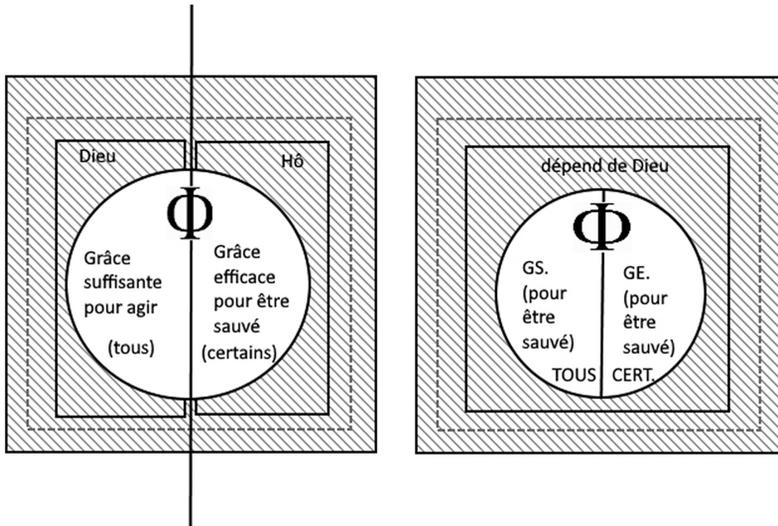
Enfin, la position des dominicains, celle qui au premier chef fait l'objet de la réfutation pascalienne, tente un compromis. Comme chez les jésuites, la grâce suffisante est accordée à tous les hommes mais, cette fois, cette grâce est simplement dite suffisante, de sorte qu'elle semble suffisante « pour le salut » et non plus

suffisante « pour agir ». Cependant, cette grâce dite « suffisante » apparaît comme insuffisante puisqu'elle devrait encore être complétée par une grâce efficace accordée cette fois par Dieu seul et à certains hommes seulement. La contradiction que Molina avait cherché à articuler réapparaît, sous une autre forme.

La structure correspondant à la Figure 10 reste globalement identique simplement les titres des notions-outils et des reclassements opérés se trouvent modifiés :

Figure 11

Comparaison de la position des jésuites et de celle des dominicains



La réfutation de Pascal consiste alors à montrer que dans le découpage notionnel proposé par les dominicains se cache une contradiction qu'il présente comme insurmontable et rédhibitoire. Dans notre manière d'aborder les choses, le problème se situe au niveau de la construction des sous-classes : à partir du moment où la Grâce efficace ne dépend plus de l'homme mais de Dieu, la grâce ne peut plus être dite suffisante « pour agir », suffisante pour que l'homme puisse agir pour son propre salut.

Il est intéressant de comparer les démarches de Ducrot et de Perelman sur ce point. Pour Ducrot, à peu près tout ce que nous avons dit jusqu'à présent est un élément de contextualisation ; le cœur de l'analyse repose sur la formule : *tout le suffisant donc tout le nécessaire*. Ducrot se sert alors d'outils formels pour montrer que Pascal fait allusion à la distinction entre condition nécessaire et condition suffisante et que l'utilisation que le mathématicien fait du terme « suffisant » est un coup de force argumentatif. En langage perelmanien, on pourrait dire que

c'est un argument quasi-logique en ce sens qu'il tente de capter le prestige généralement accordé aux démonstrations formelles qu'elles soient d'ordre logique ou mathématique. Cependant, d'un point de vue néo-rhétorique, cette lecture n'est pas la seule possible et sûrement pas la première à laquelle on songe. En effet, les notions de condition suffisante / condition nécessaire ne sont pas directement disponibles⁶ dans l'inventaire (certes ouvert) des arguments quasi-logiques. Dans une terminologie qui est étrangère au TA, la démarche pourrait être décrite comme participant d'une analyse énonciative. Ainsi, ce qui est au cœur de l'analyse, ce sont 4 configurations notionnelles portées par 4 discours concurrents : les argumentations des jésuites, des jansénistes ou des dominicains et, finalement, la réfutation pascalienne de la version défendue par les dominicains. Dans cette perspective, la position des dominicains apparaît comme une citation déformée du raisonnement des jésuites : du point de vue pascalien, à la rupture avec les textes de Saint Augustin, elle ajoute le défaut de l'incohérence interne.

7. Remarques finales

À notre connaissance, dans la littérature francophone, les commentateurs se sont peu intéressés à la complémentarité entre associations et dissociations de notions. C'est la dissociation qui attire toute la lumière car elle apparaît comme doublement originale. D'une part, comme les auteurs y insistent eux-mêmes (Olbrechts-Tyteca, 1979 : 82), il s'agit d'une proposition novatrice. D'autre part, la dissociation serait une condition indispensable à toute pensée originale ; cette dernière remarque qui ne manque pas d'attirer l'attention n'implique cependant en rien que l'utilisation d'une dissociation garantisse l'originalité de la configuration notionnelle proposée puisque certains couples philosophiques sont consacrés par une longue tradition (TA, § 91 : 562). Les auteurs anglo-saxons (e.g. Franck, 2020) sont, quant à eux, plus sensibles à la complémentarité entre associations et dissociations de notions qui a guidé la présente réflexion. Cependant, une fois repérée la citation de Gourmont et de Burke, cette complémentarité est ensuite rapidement insérée dans un réseau de références propres à la tradition anglo-saxonne. On risque alors de perdre de vue, une spécificité que le TA (§ 89 : 552) assigne

⁶ Si ces termes figurent dans l'index, ils ne sont pas étiquetés comme des schèmes mais comme des concepts qui permettent de décrire l'usage des « techniques argumentatives proprement dites ».

à sa conception de l'association et de la dissociation des notions : les notions dans l'argumentation ne sont pas à considérer comme des briques qu'auraient laissées intactes les opérations d'associations et de dissociations subies sous la pression de l'argumentation, mais comme des réaménagements de notions décomposables et déformables. Cette dimension est, par contre, très présente dans les commentaires francophones (e.g. Herman & Micheli, 2003, 20 ; Dominicy, 2002 : 9).

La complémentarité entre associations et dissociations de notions gagnerait à être aussi examinée dans le cadre de ce projet de réévaluation des problèmes de sémantique dans une perspective rhétorique. Comme le suggèrent les auteurs eux-mêmes (TA, § 35 : 189), ce projet donne sa structure au *Traité*. De notre point de vue, les chapitres II et III de la seconde partie offrent un fondement grammatical à l'étude des notions qui sera ensuite prolongée au niveau rhétorique.

Deux exemples empruntés à Ducrot ont été utilisés comme un moyen de prendre de la distance par rapport aux exemples du TA qui sont souvent relativement complexes, porteurs de spécificité et, surtout, qui se succèdent avec rapidité. Un des mérites de cette mise à distance est sans doute qu'elle permet d'illustrer le principe de complémentarité qui structure l'inventaire perelmanien des techniques argumentatives : pas d'association sans dissociation et vice-versa. Au cours de cette brève contribution dont la valeur reste avant tout exploratoire, on a observé que certaines courroies de transmission avaient été aménagées pour respecter ce principe de complémentarité : l'association quasi-logique la plus prototypique est l'incompatibilité ; or, l'une des spécificités de l'incompatibilité est de déclencher, de manière régulière, une dissociation de notions. La définition qui est, elle aussi, une association de type quasi-logique trouve son pendant parmi les dissociations sous le label : définition dissociative. Il y a tout lieu de penser que la nuance entre les deux se ramène à déterminer si la dissociation a lieu à l'avant-plan (on parlera alors de définition dissociative) ou à l'arrière-plan (on aura alors affaire à une définition ordinaire qui attire notre attention sur une association de notions tout en rejetant, dans le vague et de manière plus implicite, d'autres associations possibles).

Le présent exposé a avant tout traité des associations de type quasi-logique, mais certaines correspondances sont faciles à repérer entre associations fondées sur la structure du réel et dissociations argumentatives : le lien causal proprement dit (qui suscite relativement peu de développements) est inclus dans une classe « liaisons de succession » où la part belle est faite à des associations qui constituent des couples dissociatifs : fin / moyen ; fin / conséquence. Un second groupe d'associations fondées sur le réel joue un rôle très important dans l'économie du système : il permet de transférer les qualifications attribuées à un acte donné à la personne qui a accompli cet acte (ou inversement). Dans la brève analyse que

nous avons proposée du procès de Rosalie Prudent (§ 3^e), on a vu comment cette technique permet d'assurer un passage entre des notions comme le caractère de l'accusée et les faits jugés. Il faudrait encore ajouter un mot sur le lien entre ces éléments et la sanction autorisée par la Loi : la manière dont la notion-maîtresse (qu'il s'agisse du portrait de l'accusée ou de la qualification des faits à juger) aura été stabilisée et précisée restreindra, dans un sens ou dans un autre, la gamme (en principe préétablie) des condamnations possibles. On a pu s'étonner (§ 6) du peu de cas qui est fait dans le TA à la condition et, *a fortiori*, à des enchaînements d'allure formelle du type *Si p alors q*. Dans le même esprit, on pourrait constater que le système n'est pas non plus prioritairement fondé sur une cellule du type *A donc C*. S'il en est ainsi, c'est que le système repose d'abord sur des opérations de déformations et de reclassement des notions ; la mise à distance du syllogisme qui, elle aussi, suscite parfois l'étonnement (Bouchard & Valois, 1983) est une autre conséquence de ce choix théorique.

Le prototype des associations qui fondent la structure du réel est sans aucun doute l'exemple en tant qu'il permet de créer une règle et de nouveaux classements à partir d'un ou de plusieurs cas particuliers. On devine que, au contraire des exemples étudiés jusqu'à présent, le mécanisme d'élargissement de l'extension sera à l'œuvre dans ce type de schèmes. Les cas les plus difficiles à représenter de manière stabilisée resteront sans doute les analogies et les métaphores.

Convenons-en, les reconstructions proposées n'ont pas la précision et la rigueur des analyses linguistiques de Ducrot. La liberté laissée à l'usager de la théorie est très grande d'autant que, si l'on en croit Dupréel (1911 : 517), une idée (une notion) peut « correspondre à un mot ou à des affirmations explicites de toute espèce » ; on peut alors se demander quel type de correspondance existe, au niveau supérieur, entre les segments explicites d'un énoncé et les associations de notions. L'usager de la théorie peut avoir, à chaque instant, l'impression de produire une explication *ad hoc*. Mais n'est-ce pas précisément un raisonnement *ad hoc*, un raisonnement conforme à ses besoins, que l'argumentateur cherche à former ? Le mérite de la théorie consiste alors à trouver des régularités face à ce phénomène éminemment mouvant : la difficulté vient bien moins de l'absence d'outil pour décrire une argumentation que des choix à faire parmi les notions à observer, parmi les multiples manières de se représenter un même argument ou parmi les niveaux d'analyse à distinguer (TA, § 44 : 251–252). Le TA cherche, ainsi, à classer la multitude des manipulations notionnelles possibles en une cinquantaine de schèmes argumentatifs. Ce premier inventaire « rhétorique » est ensuite restreint à un petit nombre de motifs « sémantiques » (trois types d'associations et des dissociations), eux-mêmes réductibles à deux grands principes complémentaires. La formulation que Perelman et Olbrechts-Tyteca donnent

à cette complémentarité qui unit les mécanismes associatif et dissociatif n'est pas sans rappeler l'élégance de ce précepte de dessinateur : *une ligne unit autant qu'elle divise*. Un principe analogue, fondé sur la complémentarité des notions mises en œuvre, vient prolonger la réflexion néo-rhétorique et la distinction, à notre avis essentielle, qu'elle instaure entre un avant-plan et un arrière-plan :

Un concept n'est possible que par une sorte de refoulement de tout ce qu'on ne fait pas entrer dans sa compréhension ; il appelle le correctif de son anti-concept. Ce mot ne veut pas dire son contraire, mais son complément.

(Dupréel, 1939 : 73)

Références citées

- Amossy, R. (2002). Nouvelle Rhétorique et linguistique du discours. Dans R. Amossy & R. Koren (éds), *Quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques?* (153–172). L'Harmattan.
- Arnaud, A. & Nicole, P. (1970[1662]). *La logique ou l'art de penser*. [Introduction de Louis Marin]. Flammarion.
- Bouchard, G. & Valois, R. (1983). (Nouvelle) rhétorique et syllogisme. *Laval théologique et philosophique* 39(2), 127–150.
- Dominicy, M. (1993). De Toulmin à Perelman : analyse d'un réseau argumentatif. *Verbum*. 1, 2, 3, 241–50.
- Dominicy, M. (2002). La dimension sémantique du discours argumentatif : le travail sur les notions. Dans R. Amossy & R. Koren (éds), *Quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques?* (121–150). L'Harmattan.
- Ducrot, O. (2004). Argumentation rhétorique et argumentation linguistique. Dans M. Doury & S. Moirand (éds), *L'argumentation aujourd'hui. Positions théoriques en confrontation* (17–34). Presses Sorbonne Nouvelle.
- Ducrot, O. (2007/1980). *Les échelles argumentatives*. Minuit.
- Ducrot, O. (1989). *Logique, structure, énonciation. Lectures sur le langage*. Minuit.
- Dupréel, E. (1939). *Esquisse d'une philosophie des valeurs*. Alcan.
- Dupréel, E. (1911). Sur les rapports de la logique et de la sociologie ou théorie des idées confuses. *Revue de métaphysique et de morale* 19(4), 517–522.
- Franck, D. A. (2020). The Origins of and Possible Futures for Chaïm Perelman and Lucie Olbrechts-Tyteca's Dissociation of Concepts. *Philosophy and Rhetoric* 53(4), 385–99.

- Herman, T. & Micheli, R. (2003). Renforcement et dissociations des valeurs dans l'argumentation politique. *Pratiques* 17(118), 9–28.
- Olbrechts-Tyteca, L. (1968). Les couples philosophiques : une nouvelle approche. *Revue Internationale de Philosophie* 33(127/128), 81–98.
- Perelman, C. (2012/1955). Les notions et l'argumentation. Dans M. Meyer (éd.), *Rhétoriques* (109–131). Presses de l'Université.
- Perelman, C. & Olbrechts-Tyteca, L. (2008/1958). *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. Préface de Michel Meyer. 6^e éd. Presses de l'Université de Bruxelles.
- Plantin, C. (2016). *Dictionnaire de l'argumentation. Une introduction aux études d'argumentation*. ENS éditions.
- Plantin, C. (2010). Les instruments de structuration des séquences argumentatives. *Verbum* 32(1), 31–51.
- Plantin, C. (1990). *Essais sur l'argumentation. Introduction linguistique à l'étude de la parole argumentative*. Kimé.